



Compte rendu d'expertise de site

Date de la visite	28 septembre 2018
Lieu	Gravière LONGHI MONTPEZAT (47)
Commanditaire	L'Artifex
Rédacteur	J. THOMAS

Objet de l'expertise :

Identifier l'éventuelle présence d'une zone humide sur les parcelles d'un projet photovoltaïque sur le site LONGHI à Montpezat.

Rapport d'expertise :

L'examen a été réalisé par observation visuelle et par sondages pédologiques sur l'emprise du projet d'installation PV au sol et ses abords.

Les sondages ont été réalisés à la gouge à frapper tellement le sol était compact.

Les horizons supérieurs ont une texture argilo-limono graveleuse à couleur assez homogène brune.

Dans quelques dépressions en bordure du plan d'eau on peut observer des traces très discrètes d'hydromorphie (traits rédoxiques), mais limitées à la surface (10 cm) et qui ne se prolongent pas en profondeur. Il y a là la manifestation d'un engorgement saisonnier superficiel peu étendu.

Sur une seule station (S1 sur le plan joint) en bord de plan d'eau (3 m) au sein d'une petite jonçaille on observe un réductisol à partir de 50/60 cm de profondeur. Il s'agit de la manifestation de la nappe d'accompagnement du plan d'eau.

Seule la station (S2) située en dehors de l'emprise du projet présente des traits rédoxiques dès 3 cm et des traits réductiques dès 40 cm à 1 m de la berge au sein d'un peuplement hygrophile de joncs et carex.

Conclusion :

L'hydromorphie observée sur l'emprise du projet n'est pas caractéristique de zones humides (au sens des arrêtés du 24 juin 2008 et 1^{er} octobre 2019).

En bordure du plan d'eau l'hydromorphie du sol est liée à la présence de la nappe d'eau, cette hydromorphie est indépendante des espaces situés en amont (emprise du projet). Le projet se situant 10 m au delà de la berge, il ne provoquera aucun impact direct ou indirect.

Ce site n'est pas une zone humide.

Jacques THOMAS
Le 28 septembre 2018



Station S1



Station S2



Vue générale sur l'emprise du projet

